



☞ Extinction de créance

**Adoption à l'unanimité du Conseil.**

### **3 – PERSONNEL**

☞ CDG83 : Convention Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

**Adoption à l'unanimité du Conseil.**

### **4 – COMMUNAUTE DE COMMUNES LACS ET GORGES DU VERDON**

☞ Convention de Partenariat – Projet Le Bus des Possibles

**Adoption à l'unanimité du Conseil.**

☞ Convention Instruction Urbanisme

**Adoption à l'unanimité du Conseil.**

### **5 – TRAVAUX**

☞ Demande de subvention au titre de la DSIL et de la DETR : Travaux de renouvellement AEP et EU

**Adoption à l'unanimité du Conseil.**

☞ Demande de subvention au titre de la DSIL : Création d'une salle multisports

**Adoption à l'unanimité du Conseil.**

☞ Acquisition d'un véhicule funéraire – réalisation d'un emprunt

**Adoption à l'unanimité du Conseil.**

### **6 – PETITES VILLES DE DEMAIN**

☞ Projet « Schéma d'organisation des mobilités et des espaces publics »

**Adoption à l'unanimité du Conseil.**

### **7 – SYMIELECVAR**

☞ Mise en place de modules de télégestion sur l'éclairage public

**Adoption par 16 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 Abstention (Monsieur VIRY),**

### **8 – DECISIONS DU MAIRE**

☞ *Décision d'ester en justice Tribunal Administratif- Affaire HAAS – Contestation permis de construire*

### **9 - QUESTIONS DIVERSES**

☞ **Monsieur VIRY, invoquant les incivilités constatées sur la voie publique lors de manifestations et plus particulièrement des Boucles du Haut Var, souhaiterait que soit prévu au budget 2022 l'achat d'équipements sanitaires.**

Monsieur le Maire prend note de cette question et précise que des devis vont être réalisés pour des WC fixes mais également pour des WC mobiles en location ou à l'achat.

Il tient à préciser que le problème principal ne vient pas d'un manque de WC sur la commune mais des utilisateurs qui ne respectent pas les lieux.

Monsieur AUDIBERT indique qu'il y a beaucoup de monde à AUPS ainsi qu'énormément de passages.

☞ **Monsieur MEYERE attire l'assemblée sur l'état de la cuisine du centre culturel dû à des fuites d'eau de pluie et souhaiterait savoir si des travaux sont programmés.**

Monsieur le Maire indique qu'il va demander à Madame LAGO d'établir des devis de réparation.

Madame JAUBERT ainsi que Messieurs AUDIBERT et MEYERE se proposent de travailler avec Madame LAGO sur ce point.

☞ **Monsieur AUDIBERT a présenté les deux questions suivantes :**

**1°) Pourrions-nous essayer de réfléchir à un protocole d'arrivée des nouveaux habitants aupsois, pour leur fournir le maximum d'informations ?**

Monsieur le Maire répond que la responsable de la communication avait déjà proposé une plaquette d'accueil. Il serait intéressant que plusieurs élus prennent contact avec elle pour voir ce qu'il est possible de mettre en place

**2°) Concernant les associations aupsoises, comment sont envoyées les demandes de subventions ?**

Monsieur le Maire informe qu'une liste d'associations est détenue en mairie et que c'est à celle-ci que sont envoyées les demandes de subventions par mail.

Selon Monsieur AUDIBERT, 3 associations n'ont rien reçues. Monsieur le Maire indique qu'il va vérifier ceci.

☞ **Madame DONAT souhaiterait connaître la date de fin des travaux dans la cuisine du local de Rencontres et Amitiés.**

Monsieur HUGOU indique que la plaque est arrivée tardivement et ensuite l'agent qui devait intervenir est tombé malade ; mais les travaux ne sont pas oubliés et seront commencés très prochainement.

☞ **Madame DONAT questionne également sur le projet de réhabilitation de la coopérative viticole.**

**Est-il possible de mettre en place une consultation locale pour connaître l'avis des aupsois, dans le cadre de Petites Villes de Demain ou pas et de prévoir cette consultation pour d'autres projets ?**

Monsieur le Maire informe que ce projet est engagé depuis plusieurs années ; des subventions ont déjà été attribuées pour ce dossier et toutes les études ont été réalisées.

Une rencontre avec les agriculteurs a eu lieu et ceux-ci sont très intéressés par ce projet. La coopérative oléicole envisage également de se déplacer dans ce nouveau lieu.

Par ailleurs, Monsieur le Maire précise que ce projet faisait partie de leur programme électoral et de fait, la population a été informée dudit projet.

Concernant la consultation des aupsois sur les projets, Monsieur le Maire indique qu'il faut être prudent face à ceci et prend pour exemple le projet de double sens Place Martin Bidouré (pétitions). Certains projets n'auraient pu voir le jour et améliorer le quotidien des aupsois si l'avis lors de consultation avait été suivi.

Le projet de la réhabilitation de la coopérative viticole va permettre de mettre en place des circuits courts et de développer une économie locale supplémentaire.

Monsieur AUDIBERT s'interroge sur la manière dont les agriculteurs vendent leur production à ce jour. Il lui est répondu que ceux-ci le font uniquement sur les marchés et par le biais des AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne).

Monsieur le Maire répond qu'en l'état actuel des choses, rien n'est structuré et que ce projet leur permettrait de toucher un plus grand nombre en distribuant les produits dans une même structure.

Monsieur AUDIBERT s'inquiète de savoir si financièrement le projet ne va pas faire obstacle aux parkings qui doivent déjà redynamiser le haut du village.

Monsieur le Maire répond être conscient de l'équilibre fragile du cœur du village et de la zone d'activité économique et qu'il ne faut surtout pas concurrencer le cœur du village mais le diversifier ; ne rien enlever au cœur du village mais rajouter une plus-value aux habitants, par l'instauration de circuits courts par exemple. Il précise également qu'il faut trouver un financement adéquat à ce projet.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,

Antoine FAURE

